

Trégunc le 7 mai 2020

Chers parents,

La réouverture progressive des établissements scolaires est conditionnée à la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict pour la sécurité des enfants des enseignants et personnels. Le retour des enfants se faisant sur la base du volontariat des familles, un sondage a été réalisé à Trégunc pour connaître le taux de fréquentation des écoles/services périscolaires. Une concertation entre élus, services municipaux, directeurs des écoles publiques, inspecteur d'académie a eu lieu ensuite pour étudier la faisabilité de cette reprise puis statuer sur une mise en œuvre.

• Les principes du dispositif d'accueil du 14 mai au 2 juin

➤ Les contraintes imposées par le protocole ne le rendent pas applicable dans les **CLASSES DE MATERNELLE DE PETITE ET MOYENNE SECTIONS DE LA COMMUNE : UNE REOUVERTURE DE CES CLASSES MATERNELLES NE PEUT DONC ETRE ENVISAGEE POUR LE MOMENT**

➤ **POUR LES CLASSES ELEMENTAIRES :**

Les classes doivent être aménagées en respectant 1 élève pour 4 m². Dans ces conditions et au regard des capacités d'accueil des bâtiments municipaux, 15 élèves maximum par classe pourront être accueillis, les autres seront pris en charge par des enseignants et/ou agents du service périscolaire

➤ **SERVICE PERISCOLAIRE :**

L'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que la restauration scolaire peuvent être assurés moyennant toutes les adaptations nécessaires afin de respecter les mesures sanitaires.

À Trégunc, les équipes enseignantes et les services municipaux travaillent à la mise en œuvre du protocole sanitaire. Les délais nécessaires permettront une reprise de **l'école pour les élèves de CP et de CM2 le JEUDI 14 MAI** puis pour les autres niveaux de classe en alternance jusqu'à la fin du mois de mai. Le service d'accueil des enfants des professionnels prioritaires (soignants...) est maintenu jusqu'à cette date.

Les règles de base suivantes sont communes à l'école et aux services périscolaires :

- ❖ Les parents ne peuvent pas pénétrer dans les bâtiments.
- ❖ Les enfants sont accueillis par :
 - un agent municipal à l'entrée de l'accueil périscolaire,
 - un membre de l'équipe éducative aux entrées des écoles
 - un enseignant dans la classe

(les directeurs communiqueront les consignes et les horaires aux familles avant la rentrée, par mail ou via le site de l'école).



- ❖ Limitation du brassage et des interactions : un sens de circulation est matérialisé.
- ❖ Distanciation physique et gestes « barrières », notamment le lavage des mains.
- ❖ Des récréations en extérieur seront organisées par petits groupes.
- ❖ Pas de jouets collectifs, pas de jeux de contacts, pas d'accès aux aires de jeux extérieures.
- ❖ Masques obligatoires pour les agents et enseignants exceptés sur les temps de classe.

• **En classe, accueil progressif et par niveau du jeudi 14 au vendredi 29 mai**

L'accueil des élèves se fera par niveau avec 15 élèves maximum par classe :

- **jeudi 14 et vendredi 15 mai : accueil des CP et des CM2 uniquement**
 - **lundi 18 et mardi 19 mai : accueil des CE1 et CM1 uniquement**
 - **lundi 25 et mardi 26 mai : accueil des GS et CE2 uniquement**
 - **jeudi 28 et vendredi 29 mai : accueil des CP et CM2 uniquement**
- Les élèves de la classe Ulis rejoignent leur classe de référence.**

Cette organisation permet :

- de maintenir l'enseignement à distance pour tous les niveaux de la GS au CM2 en alternance,
- d'accueillir les fratries si les 2 parents travaillent : lors des jours de classe, les frères/sœurs des enfants concernés par la classe pourront être accueillis par le service périscolaire (les familles concernées vont être contactées directement par le service périscolaire avant la reprise).

Exemple : le 14 et 15 mai, les enfants de CP et CM2 iront en classe. Leurs frères/sœurs pourront être pris en charge (les enfants de maternelle pourraient être accueillis lorsque les 2 parents travaillent et n'ont pas d'autres modes de garde).

- de maintenir l'accueil des enfants des professionnels prioritaires (soignants...)

• **Restauration scolaire assurée**

Outre les règles de base évoquées plus haut, les menus ont été modifiés pour que ce temps du repas permette la désinfection des locaux entre chaque service ainsi que la rotation des groupes d'enfants entre 11h45 et 13h30. Le repas se composera d'un plat complet et d'un dessert (tout en respectant les normes nutritionnelles) et est susceptible d'évoluer.

Afin de compléter les consignes des agents municipaux, sur le fonctionnement du restaurant scolaire, une signalétique sera mise en place pour sensibiliser les enfants.

• **Accueil périscolaire du matin et du soir assuré**

Afin de respecter les règles de base évoquées plus haut, les enfants seront répartis par groupe de 15 maximum par salle.

Le matériel pédagogique (jeux, crayons...) à disposition sera dédié uniquement à un enfant et sera désinfecté après chaque usage

Le soir, un goûter sera servi aux enfants en respectant les règles sanitaires.

• **Transport scolaire**

Il sera assuré selon les précautions sanitaires. Les familles concernées vont être contactées avant la reprise de l'école par le service périscolaire.



Le respect des gestes barrières en milieu scolaire et périscolaire va faire l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance bienveillante et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'enfant. La sensibilisation des parents quant à la transmission de ces mesures auprès de leur (s) enfant (s) est primordiale.

Afin d'accompagner les mesures imposées aux écoles et aux services périscolaires municipaux, les familles sont invitées :

- à rappeler à leurs enfants les mêmes messages sur l'application permanente de ces règles.
- à la vigilance concernant la santé de leur enfant : ne pas conduire son enfant à l'école en cas de symptôme suspect, prendre systématiquement sa température avant le départ à l'école, sensibiliser au lavage des mains et à la distanciation.
- à équiper leurs enfants de masques si elles le souhaitent mais celui-ci n'est pas obligatoire (exclu pour les GS)

Élus, enseignants et services municipaux sommes conscients que cette réouverture dans une situation de crise peut générer de multiples interrogations, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous restons à votre écoute.

CONTACT

Ecole Marc-Bourhis : 02 98 97 61 03

École René-Daniel : 02 98 50 01 63

Service périscolaire René-Daniel : 02 98 50 09 39

Service périscolaire Marc-Bourhis : 02 98 50 41 53

Responsable périscolaire : 02 98 50 25 26

